



HAL
open science

La grotte-sanctuaire rutène du Rajal Del Gorp : bilan des fouilles récentes et particularités

Matthieu Demierre, Frédérique Durand, Sylvain Foucras, Katherine Gruel,
Judith Jenny, Léonor Liottier

► To cite this version:

Matthieu Demierre, Frédérique Durand, Sylvain Foucras, Katherine Gruel, Judith Jenny, et al.. La grotte-sanctuaire rutène du Rajal Del Gorp : bilan des fouilles récentes et particularités : Bilan des fouilles récentes et particularités. Fabienne Olmer; Réjane Roure. Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du 37e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Montpellier, 7-11 mai 2013), Mémoires (39), Ausonius Éditions, pp.697-717, 2015, 978-2-35613-133-1. halshs-01527957

HAL Id: halshs-01527957

<https://shs.hal.science/halshs-01527957>

Submitted on 21 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La grotte-sanctuaire rutène du Rajal Del Gorp. Bilan des fouilles récentes et particularités

Matthieu Demierre,

*avec la collaboration de Frédérique Durand, Sylvain Foucras,
Katherine Gruel, Judith Jenny et Leonor Liottier*

Présentée en complément de la synthèse dédiée aux grottes-sanctuaires rutènes¹, cette contribution constitue une étude de cas pouvant s'appuyer sur des fouilles récentes, qui affinent notre connaissance des pratiques religieuses de ces lieux de culte particuliers. Concentrés dans la partie méridionale du territoire de ce peuple, ces sanctuaires livrent des assemblages relativement homogènes, constitués principalement de parures, de monnaies et de céramiques. Leurs dépôts sont systématiquement réalisés en contexte souterrain à bonne distance de l'entrée des cavités dans un milieu karstique qui implique également un fort taux d'humidité. Après une présentation des vestiges et des particularités du corpus du Rajal del Gorp, le propos sera orienté vers l'interprétation de ces pratiques, pour lesquelles tant la présence systématique d'eau que le contexte chthonien doivent être évoqués.

PRÉSENTATION DU SITE

Découverte par le club spéléologique Alpina, la cavité fouillée par A. Vernhet entre 1978 et 1980 a très vite été interprétée comme une grotte-sanctuaire rutène au vu de la quantité et de la composition du matériel mis au jour et intégrée aux nombreuses publications consacrées à ce sujet². Le site a ensuite fait l'objet d'une intense activité de pillage entre les années 1980 et 2000, qui a conduit le Service régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées à lancer une fouille programmée afin de documenter les vestiges encore conservés. La présente contribution propose de dresser un bilan des découvertes réalisées lors des opérations menées entre 2008 et 2011 ainsi que d'intégrer à la réflexion le mobilier recueilli lors des fouilles d'A. Vernhet.

La grotte-sanctuaire du Rajal del Gorp s'ouvre au milieu du plateau du Causse du Larzac, à proximité d'un chaos ruiniforme, qui lui a transmis son nom. Elle se présente comme un aven comportant une première cavité partiellement à ciel ouvert, dont le fond a été désobstrué par les spéléologues, afin d'accéder à une seconde salle qui regroupe la majorité des dépôts. Cette cavité s'étend sur une longueur maximale de 25 m pour une largeur comprise entre 7 m et 15 m (fig. 1) et comprend trois niveaux distincts, échelonnés entre les altitudes de -17 m et -27 m par rapport à la surface, qui correspondent aux secteurs utilisés lors de la fouille. La grande majorité du mobilier issu des fouilles d'A. Vernhet provient du replat médian (secteur 2), qui a également été la cible préférentielle des activités de pillage.

Les opérations ont été menées dans des conditions souvent difficiles en raison de l'humidité de la cavité et de la nécessité de prélever la majorité du sédiment excavé afin de récupérer le mobilier (fig. 2). Ainsi, environ 21 tonnes de sédiments ont été extraites de la grotte, sachant que chaque sac de sédiments est soulevé à plusieurs reprises entre la fouille et la station de tamisage.

1. Voir l'article de Gruat & Demierre, dans ce volume, p. 669-696.

2. Plusieurs références bibliographiques traitent des fouilles réalisées par A. Vernhet en particulier et des lieux de culte rutènes en général : Vidal & Vernhet 1987 ; Vidal & Vernhet 1995 ; en dernier lieu, Vidal *et al.* 2000, Arcelin & Gruat 2003, Gruat & Izac-Imbert 2002 ; Gruat & Izac-Imbert 2006 ; Gruat & Izac-Imbert 2007a et 2007b ; Gruat & Izac-Imbert 2011.

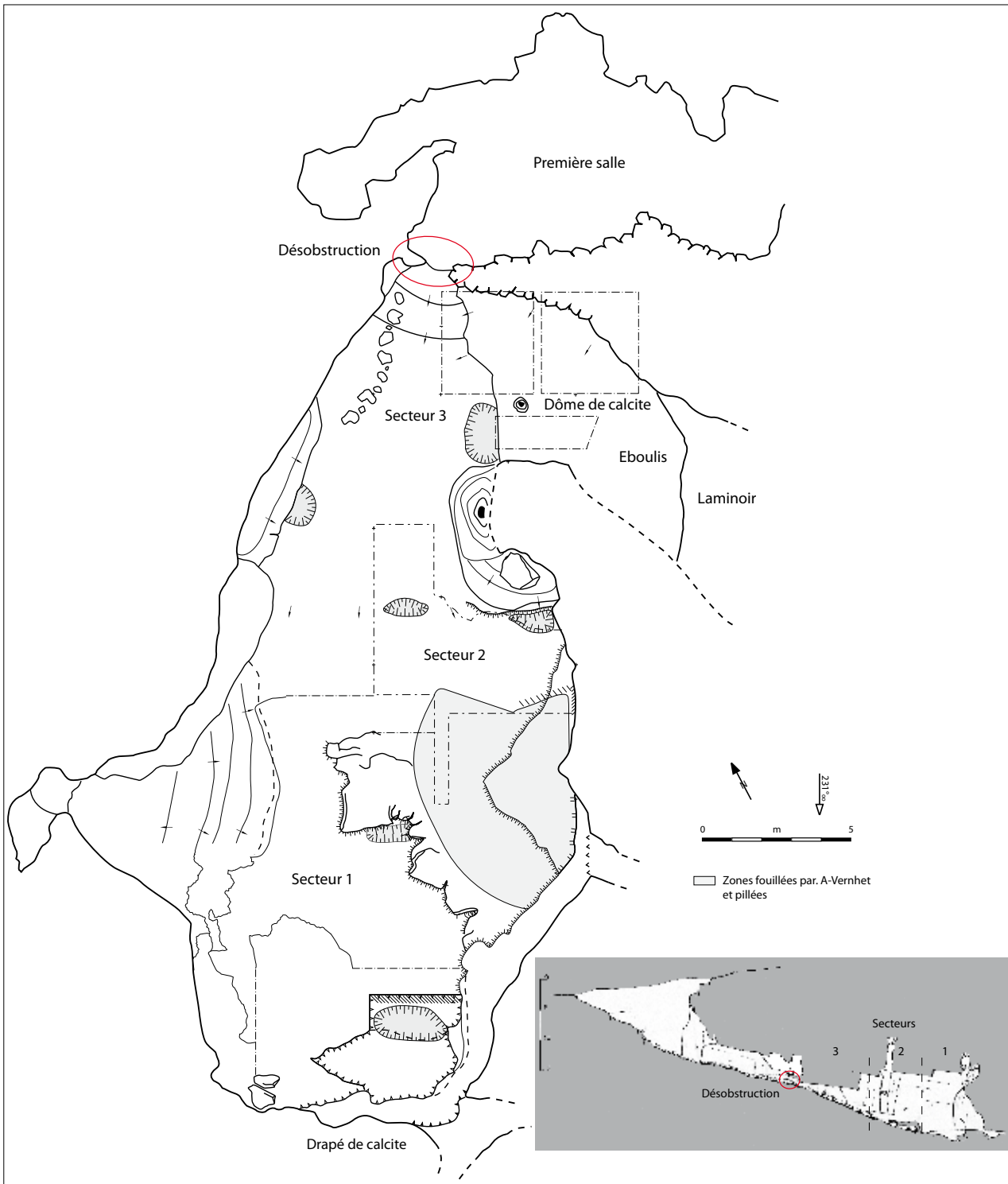


Fig. 1. Plan de la grotte-sanctuaire avec profil général, secteurs de fouille et zones pillées.

AMÉNAGEMENTS ET ORGANISATION INTERNE DU SANCTUAIRE

Située à proximité immédiate de la désobstruction, la partie supérieure de la cavité (secteur 3) a été investiguée dans la perspective de vérifier si une formation géologique liée à l'eau de ce secteur, à savoir un dôme de calcite, constituait un lieu de dépôt privilégié dans le sanctuaire (fig. 1 et 3). Tel n'est pas le cas pour la période gauloise, qui n'est quasiment pas attestée dans le secteur, si ce n'est par une fine couche comprenant la totalité des marqueurs chronologiques de la fréquentation du sanctuaire (La Tène finale-IV^e s. p.C.) alors que six niveaux d'occupations inférieurs sont datés entre le Néolithique ancien et final. Quelques dépôts de monnaie (as de Nîmes, Constance II aux deux victoires) et de coupes en céramique sigillée de la Graufesenque de type Curle 23, Drag. 22a et 35 sont toutefois à relever pour l'époque romaine.

En contrebas, la partie médiane de la cavité (secteur 2) comprend un replat aménagé et une zone de dépôts abritée par un ressaut de la paroi, qui a été fouillée par A. Vernhet et touchée par les pillages. Elle comprend deux voire trois états successifs d'aménagements couplés à des niveaux de dépôt. Le premier état est constitué d'un niveau de sol de 6 m² et de forme quadrangulaire dont la limite avec la zone de dépôt est marquée sur le terrain par une distinction nette entre ce sol en gravier et la couche de dépôt supérieure à sédiment argileux (fig. 4). Ouvert durant La Tène finale et jusqu'au dernier tiers du I^{er} s. p.C., ce sol semble partiellement conservé. Sa faible épaisseur (2 à 10 cm) laisse en effet supposer un glissement vers la partie inférieure de la cavité sous l'effet d'apports sédimentaires dus à la dissolution karstique et à l'eau.

Fig. 2. Vue d'ensemble de la cavité principale du sanctuaire. (A. Coiffé).



Fig. 3. Dôme de calcite. (J.-F. Peiré, DRAC Midi-Pyrénées).



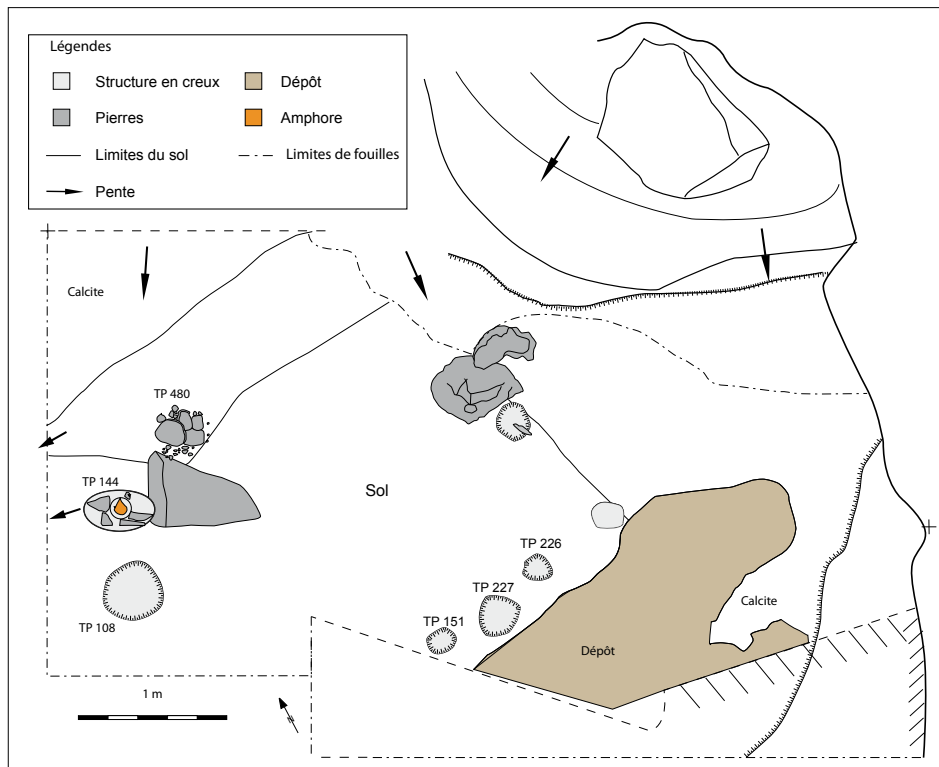


Fig. 4. Plan des structures et de la zone de dépôt.

Les aménagements contemporains restent très fugaces pour cette phase qui est caractérisée par des poteaux de petite taille, implantés peu profondément sur sa partie sud-est, où la limite de sol est doublée par un alignement de quatre structures (TP 198, 226, 227, 151) avec un retour au nord matérialisé par le trou de poteau (TP 116) de même nature. À l'ouest, cette phase voit la mise en œuvre d'un muret de soutènement retenu par un poteau massif à calage de calcaire (TP 108) et de deux autres poteaux bien construits (TP 144 et 480), calés par des tessons d'amphore italique. Combinées à la pierre plate disposée à cet endroit, ces structures forment une sorte d'entrée donnant accès à la plateforme de cette petite construction. Cet accès constituant le cheminement le moins pentu pour parvenir à la partie médiane de la cavité et à la zone de dépôt justifie également cette interprétation d'un point de vue strictement fonctionnel (fig. 4).

La restitution des aménagements de cet état est cependant sujette à caution tant ils sont peu structurés, tronqués dans la partie sud du secteur et relativement mal construits dans sa partie orientale (fig. 5). La percolation des couches de sol, mais peut-être également de l'encaissant des trous de poteau vers le bas de la grotte constituerait un élément de réponse pour expliquer l'impression de fragilité que donne cette construction. De même, le bon degré de conservation des structures porteuses de la partie occidentale du bâtiment peut être dû à leur implantation dans un terrain composé de calcaires de grand module moins instables. Tout au plus peut-on suggérer une utilisation de cette espace pour des cérémonies ou simplement comme abri. L'hypothèse d'un lieu de résidence de la divinité, d'une *cella*, semble peu probable, car l'accès à un tel bâtiment était réservé au clergé et que cet aménagement bloque la circulation vers la zone où les dépôts sont concentrés.

La seconde hypothèse de restitution des aménagements de cette phase rejette l'idée d'un bâtiment construit et désolidarise les structures orientales et occidentales du secteur. Les structures ouest seraient alors un simple marquage de l'entrée dans le lieu de culte avec deux poteaux formant un porche d'entrée et un poteau servant uniquement au maintien de la plateforme, et la ligne de poteaux située au sud-est de l'aménagement matérialiserait une sorte de balustrade en limite de la zone de dépôt. Elle pourrait même être perçue comme une installation temporaire, qui servirait à orienter les pratiquants du culte vers cet emplacement ou vers le secteur inférieur.

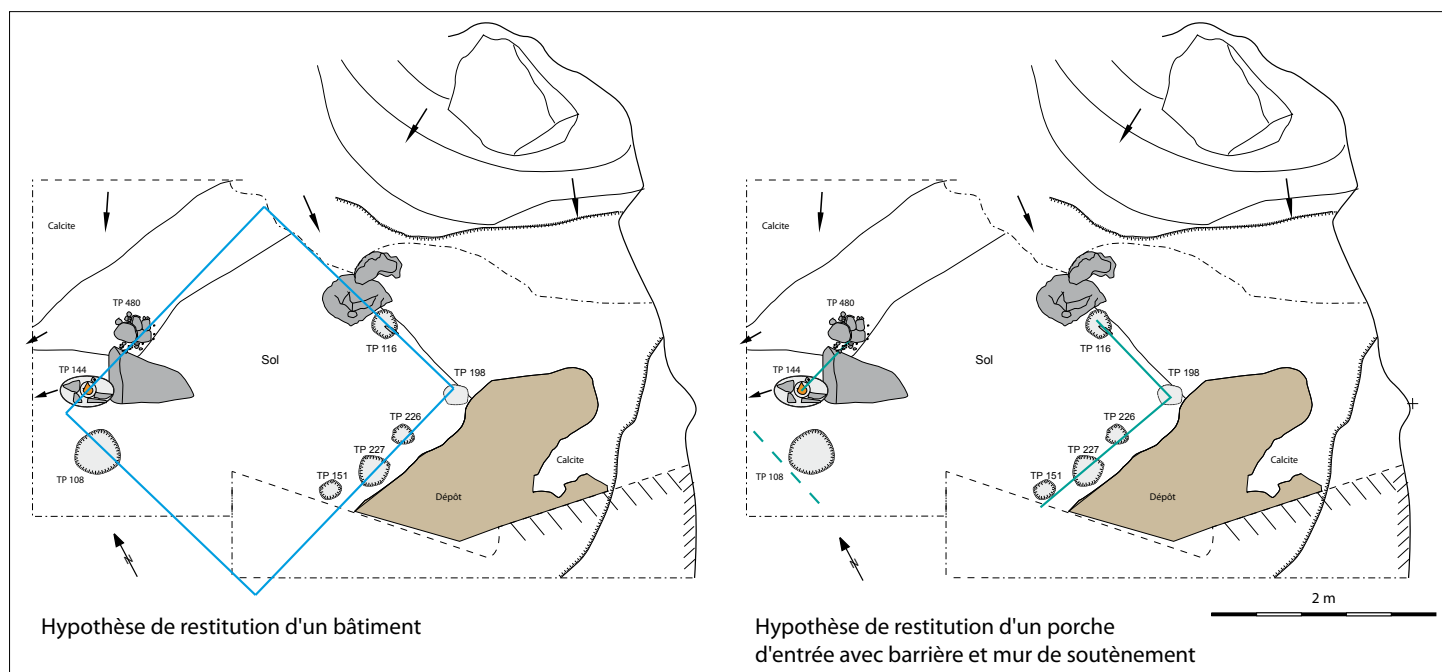
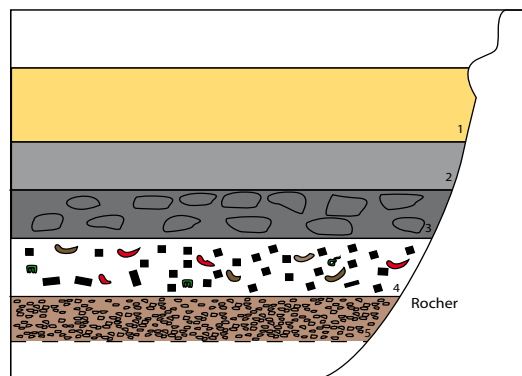


Fig. 5. Hypothèses de restitution des aménagements laténiens.

À l'ouest de ce premier état aménagé, la zone de dépôt, conservée sur environ 2 m² sous les déblais des fouilles clandestines, présente une séquence constituée de trois couches différenciées. La succession des couches de dépôts mise en évidence sur cette zone corrobore une coupe schématique réalisée par A. Vernhet et permet par conséquent de remettre en situation les dépôts des fouilles anciennes (fig. 6).

Le niveau inférieur très charbonneux comprend du matériel peu fragmenté disposé sur une couche de colluvionnement vide de mobilier et qui peut être considéré comme un dépôt primaire (fig. 6). Outre le mobilier emblématique des grottes-sanctuaires³, ce niveau présente la particularité d'avoir livré des ossements animaux, principalement du porc. Il demeure toutefois difficile à déterminer si ces éléments fauniques ont été consommés sur place ou si ce sont des morceaux de viande qui ont été déposés⁴. Le faciès anthracologique plaide en faveur de dépôts réalisés de manière ponctuelle en raison de l'uniformité des ensembles rencontrés, caractéristique d'une opportunité de collecte impliquant les espèces les mieux représentées dans les environs immédiats⁵. Cette interprétation est par ailleurs renforcée par le faible degré de fragmentation du mobilier, qui implique des dépôts sporadiques plutôt qu'une occupation pérenne.



1. Niveau stérile due à la dissolution karstique
 2. Niveau supérieur de dépôt à sédiment argileux
 3. Niveau intermédiaire de dépôt à sédiment graveleux
 4. Niveau inférieur de dépôt en position primaire à sédiment charbonneux
 5. Niveaux prélaténiens

Fig. 6. Coupe schématique de la zone de dépôt (d'après A. Vernhet, inédit).

3. Voir l'article de Gruat & Demierre, dans ce volume, p. 669-696.
 4. Cf. infra.
 5. Étude L. Liottier.

Seul ensemble laténien sans intrusion du site, cet assemblage comprend tout d'abord deux céramiques importées, à savoir un fond de type Lamb. 27 ou Lamb. 28 à estampille de palmette retouché en campanienne A (fig. 7b, n°1) apparaissant à la fin du III^e s. a.C., et un bord de pichet ampuritaïn (fig. 7b, n°2) daté de la seconde moitié du II^e s. a.C.⁶. Les céramiques indigènes sont représentées par des jattes à bord rentrant en céramique tournée fine enfumée (fig. 7b, n°3 et 5), qui trouvent des parallèles dans le fossé périphérique de la ferme indigène d'Al Claus (Tarn-et-Garonne) dont la datation s'échelonne entre la fin du II^e et le début du I^{er} s. p.C.⁷, et des urnes (fig. 7b, n°4) similaires à celles découvertes dans le fossé périphérique de l'habitat du Larsou, daté de la fin du II^e s. a.C.⁸. L'ensemble céramique comprend en outre une importante série de récipients miniatures, dont six coupelles (fig. 7b, n°8 à 11) interprétées comme des lampes⁹ et six gobelets (fig. 7b, n°6-7). Ces dépôts initiaux peuvent donc être datés de la seconde moitié du II^e s. a.C., soit du début de LTD1, attribution chronoculturelle par ailleurs confirmée par un bracelet à épissures¹⁰ (fig. 7b, n°14) et une perle en verre jaune translucide¹¹ (fig. 7b, n°12), caractéristiques de la fin de LTC2 et de LTD1.

Les couches supérieures de dépôts de LTD2 et du Haut-Empire, contemporaines des aménagements, présentent une fragmentation nettement plus avancée et une certaine incohérence chronologique avec un mélange de mobilier laténien et romain couvrant la totalité des deux siècles a.C. et p.C. Cette configuration implique des conditions de dépôt secondaire ou des couches volontairement remaniées.

Le niveau médian à sédiment graveleux peut faire penser à un niveau piétiné et fournit un abondant matériel, dont de nombreuses céramiques miniatures. Il peut être attribué à l'ensemble de LTD2 grâce à des céramiques campaniennes B et à pâte grise et leurs imitations au début de l'époque romaine avec un *terminus post quem* situé aux alentours de 10 p.C. grâce à quelques fragments de céramique sigillée de type Drag. 27.

Légèrement postérieur, le dernier niveau présente un faciès caractéristique de l'époque tibéro-claudienne avec de nombreuses céramiques sigillées de la Graufesenque (Ritt. 8, Drag. 22/23, Ritt. 5, Herm. 31, Drag. 27, Ritt. 1 et Ritt. 14). Cette couche est due à l'apport de sédiment fin par le conduit observé au-dessus des niveaux de dépôt. Elle peut s'être constituée entre la fin de l'occupation antique et l'époque actuelle étant donné son apparition dès les premiers nettoyages.

Au vu de ces données, l'association claire entre les différents niveaux de dépôts et les couches du bâtiment demeurent relativement difficile. En effet, la couche inférieure de dépôt primaire suit la limite du sol et pourrait de ce fait être considérée comme synchrone de ce dernier. Néanmoins, l'absence d'éléments caractéristiques de LTD1, notamment de céramique Camp. A, dans le niveau de sol du bâtiment incite à proposer un milieu non aménagé pour les premiers dépôts du sanctuaire. La couche de dépôt médiane, contemporaine de ce niveau de circulation, peut être associée au premier état aménagé du site. Enfin, le niveau supérieur, dont la formation est relative à l'écoulement d'eau dans la zone devrait plutôt être mis en relation avec la fréquentation du bâtiment sur radier de l'état 2.

Cette deuxième phase d'aménagement est signalée par l'établissement d'un radier de sol structuré bordé de trous de poteau de taille importante qui forment le plan d'un bâtiment d'orientation similaire à celle du premier état (fig. 8). Ce radier, constitué de graviers damés, est installé sur la majorité du secteur et recouvre partiellement à l'est la zone de dépôt. Son épaisseur variant entre 3 et 40 cm correspond à une volonté de structurer l'espace, de l'assainir et de l'aplanir. En témoigne son altitude constante oscillant de 5 cm et excluant une formation due au colluvionnement. Apparue directement sous les déblais des fouilles clandestines, la construction de ce sol peut être située dans le dernier tiers du I^{er} s. p.C. (Drag. 36 et 37). Il a dû être fréquenté jusqu'à l'Antiquité tardive comme en témoigne un fragment de céramique micacée, marqueur régional de cette période.

Les alignements de trous de poteau implantés dans ce sol sont orientés à l'identique de la phase précédente avec une ligne nord-sud (TP 128, 180, 91, 216, 219) et une ligne est-ouest (TP 216, 219, 195, 205). Ces structures sont en revanche nettement plus imposantes qu'à l'état 1, avec des diamètres atteignant parfois 50 cm. Le trou de poteau (TP 111), qui a livré un fragment d'*imbrex*, pourrait constituer le retour nord-ouest de cette construction. Deux hypothèses de restitution

6. Py, éd. 1993, COT-CAT Gb7.

7. Gangloff *et al.* 2007, fig. 24, 2.

8. Gangloff *et al.* 2007 : fig. 11, n°10 à 13.

9. Cf. infra chap. 3.4.

10. Poux & Demierre, éd., à paraître.

11. Gebhard 1989 : type IVd.

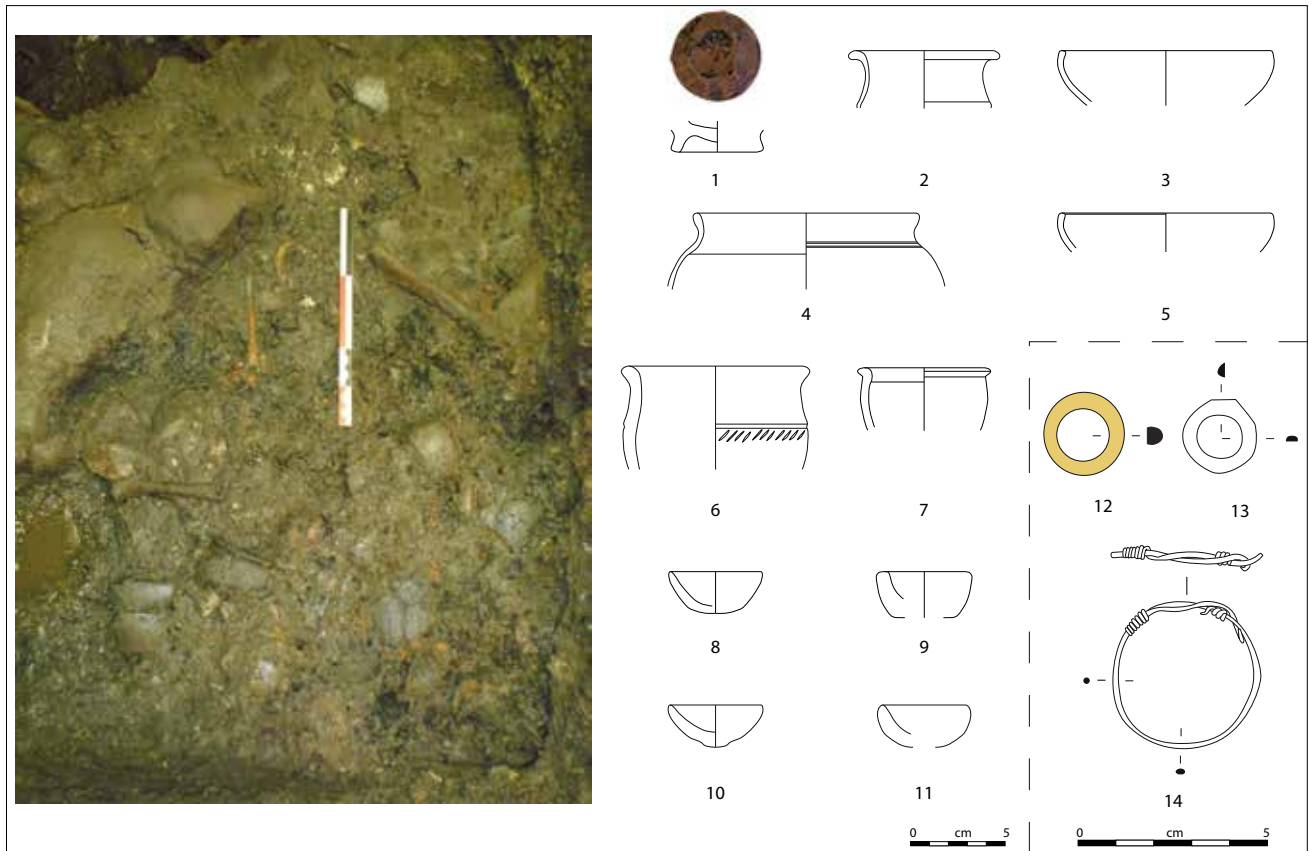


Fig. 7a. Dépôt primaire ; b. Mobilier associé.



Fig. 8. Structures de l'époque romaine.

peuvent être envisagées compte tenu du nombre de structures sur le même alignement à l'est et au sud. Dans le premier cas, ces nombreuses structures suggèrent des reprises ou des travaux de réfection qui pourraient correspondre à plusieurs états successifs d'une même construction. La seconde proposition correspondrait à un seul état comportant un appentis, matérialisé par les poteaux externes. La faible largeur de cet appentis, peu fonctionnelle (moins de 80 cm), conduit à préférer la première hypothèse.

Ces aménagements reprenant le plan de l'état antérieur devaient également remplir la même fonction. Mieux bâtis, ils peuvent être interprétés comme une petite construction, présentant vraisemblablement une toiture dont la majorité des éléments se sont effondrés dans la partie basse du site qui livre tout de même 17 bords de *tegula* et 400 fragments d'*imbrex*. De même, il est fort probable qu'une portion des couches supérieures de cet état a glissé vers le bas de la cavité, expliquant ainsi la difficulté de cerner correctement les deux éventuelles phases associées à ce radier. Il en est de même pour une majorité des dépôts associés à cette phase, absents de la zone de dépôt fouillée en 2008, mais attestés dans le matériel des fouilles d'A. Vernhet.

Ces observations permettent de dresser l'évolution des activités dans le secteur médian. Durant LTD1, les pratiques de dépôt seraient réalisées dans un cadre naturel non aménagé, sous le ressaut de la paroi occidentale de la grotte comme en témoigne la bonne conservation du mobilier du niveau de dépôt (fig. 9). Après la construction d'un aménagement délimité par des poteaux de faible envergure dans la première moitié du 1^{er} s. p.C. (LTD2), les dépôts peuvent avoir été posés dans un premier temps dans cette espace pour être ensuite acheminés vers la zone de dépôt voire vers le secteur 1. Cette configuration mènerait à interpréter ces couches comme significatives d'une logique similaire à la pratique romaine des *favissæ*, qui consiste en une mise au rebut des offrandes dans un espace donné du sanctuaire. Cette proposition d'un lieu destiné au dépôt d'offrandes applicable aux deux phases du bâtiment expliquerait la rareté des éléments de LTD1 dans le secteur 1 tout comme la présence d'amphores qui peuvent avoir été jetées dans ce secteur. Reste à évoquer l'hypothèse d'un jet d'offrandes depuis le bâtiment dans une optique de bris sacrificiel. Cette proposition est invalidée par la composition de la couche intermédiaire caractéristique d'un niveau piétiné ainsi que par la concentration de mobilier dans la partie

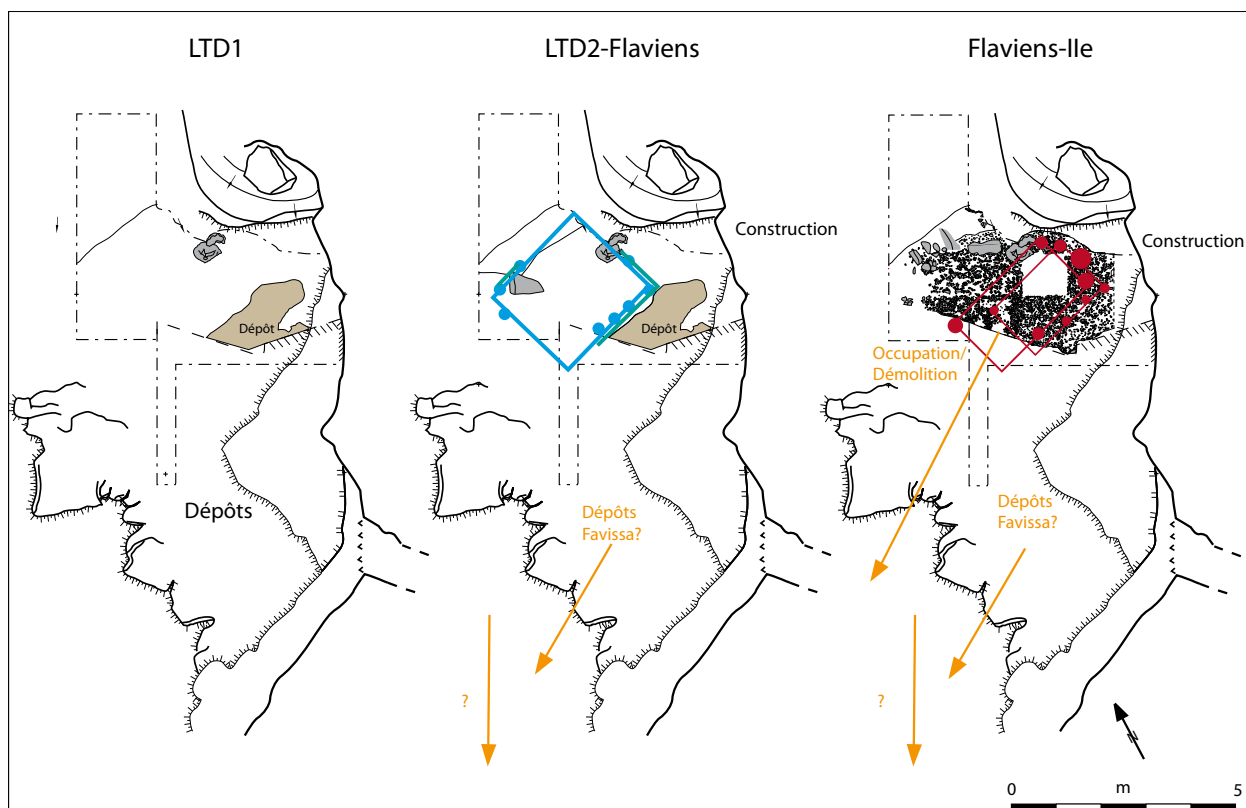


Fig. 9. Restitution de l'évolution des aménagements du site.

occidentale du secteur 1, située en contrebas de la zone de dépôt. Cette distribution spatiale du matériel plaide en faveur d'apports liés à la gestion du sanctuaire et au colluvionnement du mobilier et non à un jet aléatoire depuis la zone de dépôt qui aurait engendré une répartition plus homogène¹².

La formation des niveaux de ce secteur est principalement due à des phénomènes de colmatage et de colluvionnement même si les différents niveaux soliflués attestent une fréquentation humaine. Peu d'aménagements peuvent être considérés comme contemporains du pic de fréquentation du sanctuaire, puisque le dernier niveau situé sous près de trois mètres de sédiment livre encore du mobilier de l'extrême fin du 1^{er} s. p.C. Signalons encore un fragment de bracelet rubané à décor d'ocelles et des monnaies du Bas-Empire, qui proviennent de niveaux proches sur le plan stratigraphique des premières couches posées sur le substrat. L'ampleur des phénomènes de colmatage empêche de définir la fonction de la zone. Au vu des données de la partie située à l'est de la zone aménagée, un accès par sa partie occidentale semble des plus vraisemblables, si tant est que cette partie de la cavité ait été fréquentée pendant l'occupation du sanctuaire. La présence récurrente de clous de chaussure dans ces niveaux soliflués plaide toutefois pour une interprétation de niveaux de circulation. Il demeure cependant impossible de déterminer si l'imposant drapé de calcite constituait à l'origine un lieu de dépôt privilégié (fig. 10). Le réseau karstique plonge en effet sous cette concrétion, entraînant les couches archéologiques à des profondeurs empêchant leur documentation.

L'organisation des vestiges permet de restituer le parcours des participants au culte (fig. 11). Il commence par leur entrée à l'emplacement de la désobstruction dans la partie supérieure de la cavité principale. Si l'emplacement de l'accès à la grotte par le passage emprunté actuellement est validé, les opérations dans ce secteur permettent également de minimiser l'importance du dôme de calcite, qui ne semble pas avoir joué un rôle décisif dans la constitution des dépôts de la grotte. En effet, le peu de mobilier rencontré contre cette formation naturelle est essentiellement attribuable à l'époque romaine tandis que la période laténienne n'y est que très peu représentée. Le trajet devait comporter ensuite un petit détour à l'ouest où la pente est plus douce pour accéder au secteur médian. Durant LTD1, les participants du culte accédaient directement à la zone de dépôt située en dessous de la petite cavité formée par la paroi. Après cette phase, au début du 1^{er} s. a.C., ils parvenaient à une plateforme pour atteindre un lieu de dépôt ou de cérémonie aménagé et très vraisemblablement couvert, du moins à l'époque romaine. Les dépôts primaires ou d'éventuelles cérémonies pouvaient être réalisés à cet endroit. L'absence de niveaux en place dans la partie basse ne permet pas de restituer sa fonction dans les pratiques du site, voire de confirmer que cet espace ait véritablement joué un rôle dans le fonctionnement du lieu de culte.

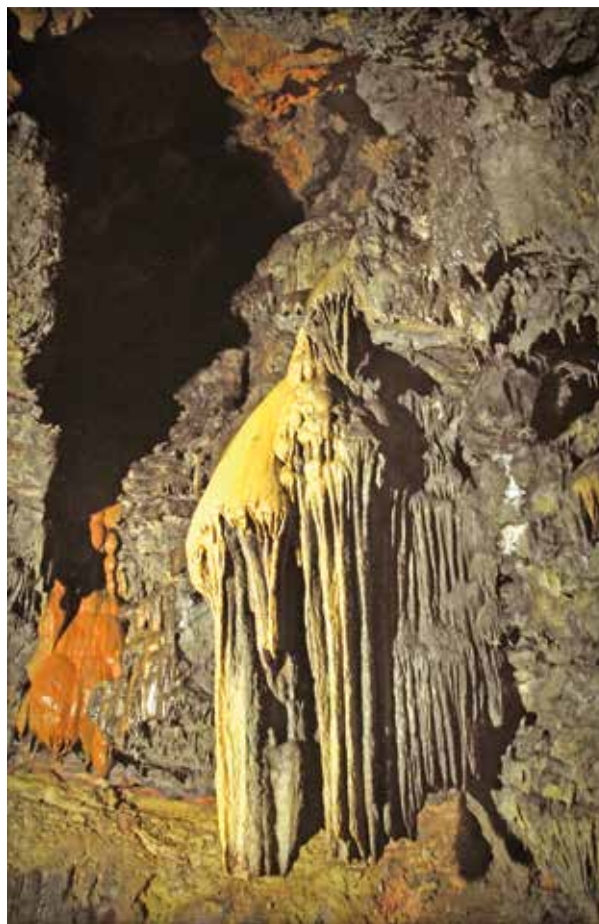


Fig. 10. Drapé de calcite situé au fond de la cavité (J.-F. Peiré, DRAC Midi-Pyrénées).

12. Voir par exemple, Luginbühl *et al.* 2013, 93-96.

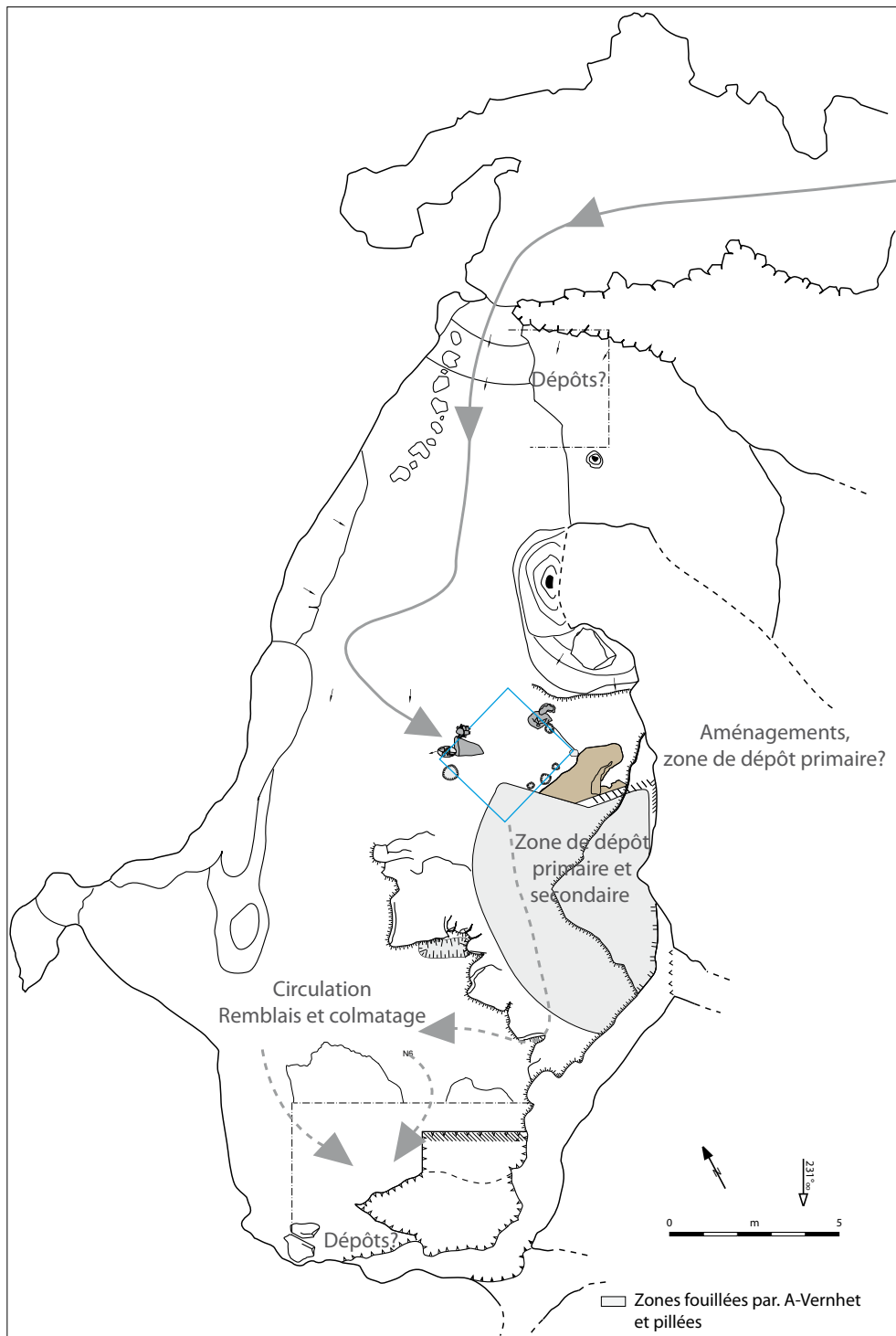


Fig. 11. Restitution du déroulement des pratiques et emplacements des dépôts.

PARTICULARITÉ DES DÉPÔTS DE MOBILIER

Cette contribution n'est pas le lieu pour un développement englobant la totalité de la chronologie du site. La synthèse qui suit ne traite en conséquence que du mobilier laténien dont la majeure partie est issue des fouilles anciennes et de contextes inexploitable. Pour cette raison, seule la datation typologique des différents mobiliers à partir d'ouvrages de référence¹³ peut être exploitée sans possibilité de confronter ces données à l'insertion stratigraphique du mobilier. Au-delà de la dimension typo-chronologique, le corpus atteste des particularités propres aux grottes rutènes qui sont abordées par catégorie de mobilier. De même, les analyses archéozoologiques et carpologiques apportent des données nouvelles sur la compréhension des pratiques effectuées dans la grotte-sanctuaire.

Synthèse chronologique

La fréquentation du site du Rajal del Gorp commence relativement plus tardivement que certaines autres grottes-sanctuaires, durant LTD1a, soit dans le courant du troisième quart du II^e s. a.C. Les marqueurs de cette séquence chronologique sont relativement peu représentés, avec toutefois quelques parures dont :

- un prototype de la fibule de Nauheim à ressort à huit spires et corde externe, caractéristique de cette période¹⁴ (fig. 12, n°1) ;
- six fibules à tête couvrante en fer et en alliage cuivreux dont les premières occurrences sont attestées antérieurement à 125 a.C. dans l'*oppidum* d'Entremont¹⁵ et dont la fréquence diminue fortement au début du I^{er} s. a.C. (fig. 12, n°2) ;
- cinq fibules de schéma La Tène moyenne à arc tendu et ressort à quatre spires et corde interne, d'une morphologie hybride, caractéristiques de la fin du II^e s. a.C. ;
- quatre perles toriques translucides en verre vert, jaune ou incolore, datées de LTD1 avec une apparition à LTC2¹⁶ (fig. 12, n°4) ;
- une perle à protubérances en verre bleu à filaments jaunes opaques, que M. A. Zepezauer (1993) attribue à une fourchette chronologique entre LTC2 et LTD1a (fig. 12, n°5).

Des fibules en fer de schéma La Tène moyenne auraient été retrouvées sur le site, mais sont actuellement perdues¹⁷. Leur absence constituerait un argument *a silentio* pour exclure une datation plus ancienne que LTD1, compatible avec un début des pratiques dans le courant de LTD1a. Cette datation est par ailleurs confirmée par les faciès céramiques et monétaires qui fournissent entre autres :

- 15 coupes de type Lamb 55, qui apparaissent vers 170/160 a.C. et dont la fréquence diminue fortement à partir de 120 a.C. (fig. 12, n°11) ;
- un corpus comprenant 40 individus de Campanienne A, dont des exemplaires à décor de palmettes caractéristique du II^e s. a.C. (Lamb. 28a) (fig. 12, n°10) ;
- 49 pichets de la côte catalane, fréquemment observés sur les sites de la seconde moitié du II^e s. a.C. (fig. 12, n°16-17) ;
- un potin au long cou, dont les premières occurrences sont attestées dès le début de LTD1 en territoire arverne (fig. 12, n°9) ;
- six drachmes à la croix dont trois du style flamboyant, datés de la totalité du II^e s. a.C. (fig. 12, n°6-7).

Par la suite, l'activité du sanctuaire semble s'intensifier à la fin du II^e s. et au I^{er} s. a.C., période marquée les fossiles directs de LTD1b, que constituent les fibules de Nauheim (27 ind., fig. 11, n°14-15) et surtout de LTD2 avec une grande série de fibules filiformes en bronze (9) et en fer (423) à corde externe et interne (fig. 12, n° 16-17) ou encore de 30 fibules à coquille (fig. 12, n°32-33). Le I^{er} s. a.C. est par ailleurs attesté dans le corpus céramique par quelque 132 récipients en

13. Py, éd. 1993 ; Feugère 1985 ; Feugère & Py 2011.

14. Curdy *et al.* 2012.

15. Girard 2010, 435-436.

16. Gebhard 1989 : Groupe IIID, IVC et IVD.

17. Communication orale P. Gruat.

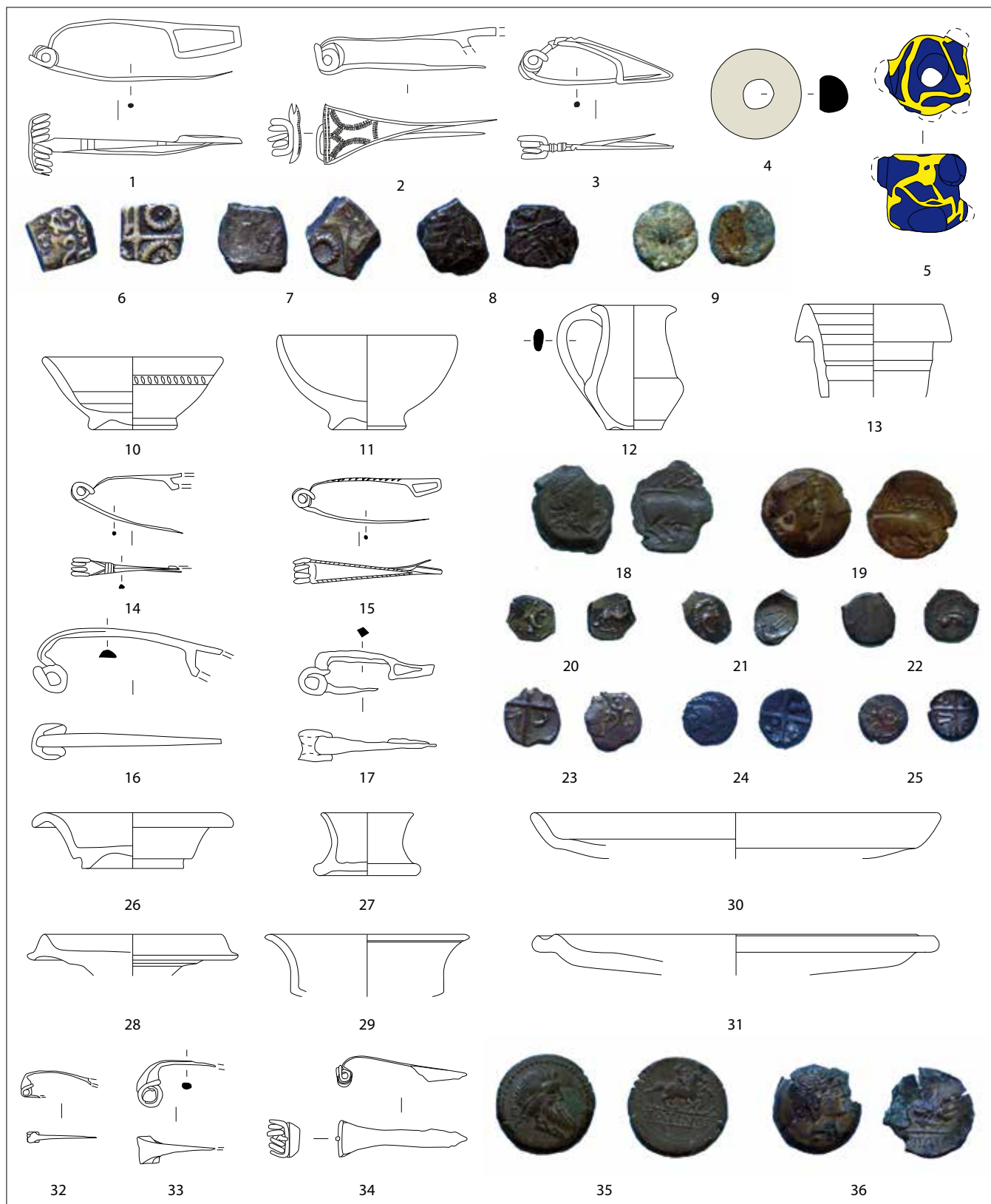


Fig. 12. Planche de synthèse typo-chronologique. Petit mobilier (éch. 1:2), céramique, (éch. 1:3), monnaies (éch. 1:1), amphore (éch. 1:6).

céramique campanienne B, notamment de type coupe Lamb. 2 et 3 (fig. 12, n°26-28) et de rares plateaux à piédestal de type Lamb. 4 (fig. 12, n°28). Caractéristiques d'une phase avancée de La Tène finale, les céramiques campaniennes à pâte grise sont également bien représentées (fig. 12, n°16-17). Le faciès monétaire comprend de nombreuses oboles rutènes au cheval, à la colombe et au sanglier (fig. 12, n°20-21) et languedociennes à la croix (fig. 12, n°23-25). Les variantes tardives des bronzes de Marseille au taureau (fig. 12, n°18-19) vont dans le même sens.

Les mêmes types de mobilier peuvent être évoqués pour la période de LTD2b, qui est difficilement perceptible à l'aide de mobilier attribuable uniquement à cette période, si l'on excepte peut-être une fibule à arc rubané et fixe-corde (fig. 12, n°34). Les monnaies épigraphes rutènes constituent néanmoins un témoin de la fréquentation de la grotte durant cette période avec de nombreux bronzes à la légende Tatinos (fig. 12, n°35), un type imité d'un denier romain de Philippus, daté de l'année 56 a.C., ainsi que des bronzes à la légende *L. Munat Attalos*, sur lesquels les *tria nomina* apparaissent comme un accès à la citoyenneté romaine accordée par L. Munatius Plancus, alors gouverneur des Gaules entre 44 et 43 a.C. (fig. 12, n°36)¹⁸.

Fibules et parures

Le corpus de fibules comprend 580 éléments, dont une grande partie de fibules en fer à arc filiforme et à ressort à corde interne ou externe du I^{er} s. a.C. (NMI 423). D'une grande variété, l'ensemble montre un spectre chronologique allant de LTD1a à la première moitié du II^e s. p.C.

Très fragile et fortement touchée par l'humidité de la cavité, la majorité des parures en fer ne permet pas d'analyses d'ordre taphonomique, qui peuvent être effectuées avec les individus en alliage cuivreux. Une grande partie de ces fibules sont relativement bien conservées avec une moyenne de 3,74 en indice de fragmentation¹⁹. Sur 99 fibules en alliage cuivreux, 48 sont complètes ou presque avec tous les segments de fibule représentés, dont 15 où l'ardillon est en connexion avec le porte-ardillon. Cette configuration laisse imaginer des offrandes de vêtement, qui sont également révélées grâce au textile minéralisé par la corrosion du ressort d'une fibule en fer (fig. 13). L'hypothèse de ballot organique rassemblant des offrandes organiques peut également être postulée au vu de ces mobiliers. Comme dans d'autres grottes-sanctuaires, les perles en alliage cuivreux et en verre sont relativement fréquentes et laisse imaginer des offrandes de collier alors que les bracelets et les bagues demeurent très rares.

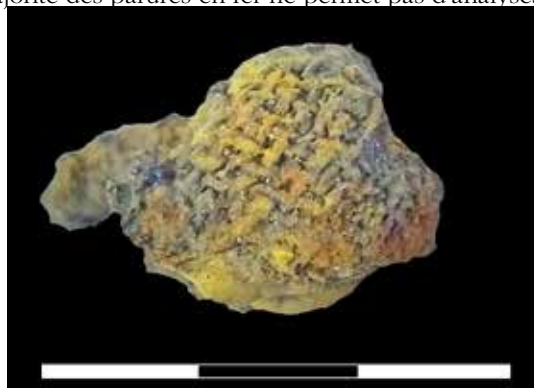


Fig. 13. Ressort de fibule avec tissu minéralisé par la corrosion

Monnaies (K.G.)

Le corpus monétaire montre une distribution chronologique similaire à celles des fibules avec une majorité du corpus datant de La Tène finale (fig. 14), avec une grande variété de numéraires dont des bronzes au taureau marseillais (113), des oboles rutènes principalement à la tête de face (37) et au sanglier (19) principalement ou encore de nombreuses variantes d'oboles à la croix languedocienne (80). Alors que la période césaro-augustéenne est encore relativement bien représentée par des monnaies aux légendes Tatinos (34) et Attalos (4) et des as de Nîmes (7) et à l'autel de Lyon (9), une nette diminution des dépôts est perceptible dès le début du I^{er} s. p.C. Les dépôts de monnaies deviennent très diffus durant les siècles suivants avec une reprise de cette pratique au IV^e s. p.C., dont les derniers marqueurs sont des *nummi* de Gratien et de Valens au type GLORIA NOVI SAECULI et REIPUBLICA.

18. Perrier 1999.

19. Cet indice est mesuré en comptant le nombre de parties de fibule représentées (pied, arc, tête et ardillon) et l'indice est égal à 5 lorsque la fibule est complète.

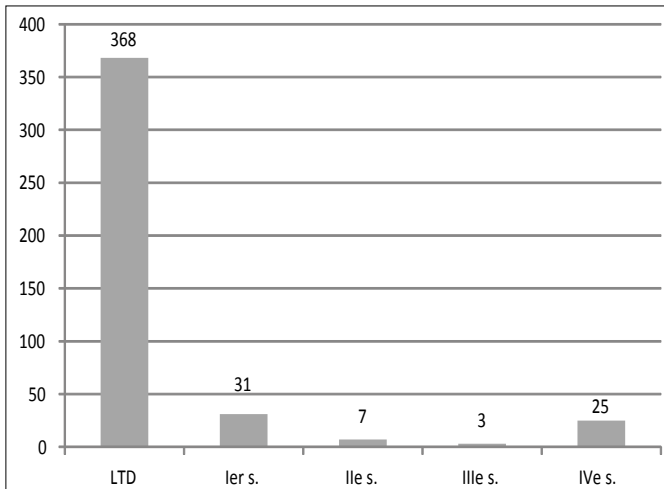


Fig. 14. Faciès monétaire.

Cette répartition chronologique rappelle le fonctionnement des sanctuaires aménagés classiques où la diminution du nombre de monnaies découvertes durant le 1^{er} s. p.C. est interprétée comme la marque d'un clergé veillant à récupérer les offrandes monétaires²⁰. Cette interprétation permet d'expliquer la régression des dépôts monétaires au Haut-Empire ainsi que la reprise des pratiques individuelles lors des troubles du Bas-Empire.

Céramiques (J.J.)

Les céramiques constituent une part importante des dépôts durant tout le pic de fréquentation du sanctuaire, entre la fin du II^e s. a.C. et le début III^e s. p.C. Le faciès céramique laténien présente un assemblage atypique, caractérisé par une surreprésentation de formes ouvertes, dont des céramiques campaniennes et leurs imitations, des récipients indigènes en pâte grossière et fine (écuelles principalement) et une absence presque totale de céramiques culinaires et de stockage (fig. 15). Il comporte également des céramiques miniatures et des coupelles réalisées en découpant la panse d'un récipient pour réutiliser son pied annulaire (fig. 15, n°2). Les récipients miniatures imitent des formes de taille normale (fig. 15, n°3-4) et comportent également de petites coupes en pâte grossière de simple facture (fig. 15, n°2). Leur analyse biochimique effectuée par le Laboratoire Nicolas Garnier met en évidence une composition constituée de graisses animales et végétales qui permettent de les interpréter comme des lampes²¹.

L'ensemble de céramiques gallo-romaines comporte les mêmes particularités fonctionnelles qu'à l'époque laténienne avec une répartition de formes dominée par les coupes en céramique sigillée de la Graufesenque (Dr. 24/25, 27 et 35 principalement), qui représentent moins de 5 % du corpus des contextes d'habitat contemporains. Le faciès comprend en outre de nombreuses lampes à huile. Les formes de céramiques miniatures se standardisent pour ne comporter que des gobelets à pâte claire à engobe blanc fréquent sur les sanctuaires gallo-romains locaux²² (fig. 15, n°5). Les pieds annulaires ne sont plus retaillés pour servir de réceptacle, mais comportent parfois des perforations (fig. 15, n°6-7). Malgré ces différences, les pratiques liées à la céramique n'évoluent guère entre l'époque gauloise et romaine à l'exception peut-être de la présence d'amphores italiques (Dr. 1a, 10 ind.). Leur attestation dans un milieu aussi particulier laisse envisager la consommation dans le cadre religieux, voire le déroulement de pratiques de consommation collective à La Tène finale. La rareté des céramiques culinaires indique toutefois que cet aspect du culte demeure peu fréquent et que les dépôts à caractère individuel constituent la part la plus représentative des pratiques liées à la céramique. Ces récipients ne devaient pas être déposés pour eux-mêmes, mais bien pour leur contenu qui laisse entrevoir des dépôts d'offrandes organiques que l'étude carpologique a tenté de qualifier.

Carpologie (F.D.)

Avant de tenter de mettre en évidence d'éventuelles pratiques liées à des dépôts d'origine végétale, plusieurs biais taphonomiques inhérents au contexte karstique doivent être mentionnés, car ils empêchent une vision cohérente des assemblages. Tout d'abord, les phénomènes de solifluxion et d'écoulement d'eau qui ont vraisemblablement emporté les carporesses vers la partie basse de la cavité semblent à l'origine des faibles densités observées dans les échantillons,

20. Nouvel 2013.

21. Garnier 2008.

22. Voir par exemple Schaad, éd. 2007, 123.



Fig. 15. Faciès céramique laténien et céramiques aménagées. (J. Jenny et J.-F. Peiré, DRAC Midi-Pyrénées).

deux tiers des prélèvements livrant moins de 10 semences par litre de sédiment. Dans la même optique, il est possible que les infiltrations d'eau aient drainé des carporestes depuis la surface, dont résulteraient les espèces sauvages attestées, notamment dans la couche supérieure de la zone de dépôt. La présence récurrente de microfaune suggère en outre de possibles perturbations.

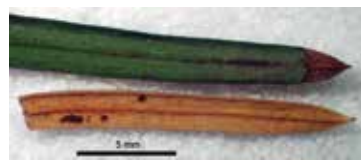
Parmi les vingt prélèvements traités par flottation et par tamisage à l'eau, les carporestes sont principalement conservés par imbibition et en moindre mesure par carbonisation ; les restes carbonisés provenant essentiellement des niveaux de dépôt de la partie médiane du site.

Les deux échantillons issus des dépôts inférieurs sont caractérisés par la présence de céréales, uniquement conservées par carbonisation (fig. 16). Parmi elles, les blés nus sont les mieux représentés, même si une base d'épillet suggère également la présence de blés vêtus. Les céréales sont associées à des fruits comme la prune, la merise ou la griotte et les glands, qui sont également conservés par carbonisation tandis que les taxons de fraise des bois, de sureau et de ronce commune sont imbibés.

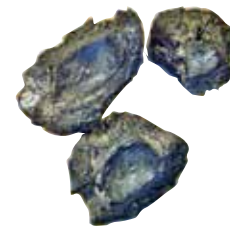
Comme dans les dépôts inférieurs, les assemblages des dépôts intermédiaires (fig. 16) et supérieurs (non représentés) livrent des carporestes carbonisés, des céréales et quelques espèces sauvages, et une majorité de paléosemences subfossiles appartenant à des fruits (pépins de raisin, akènes de figue et fragments de coquilles de noisette) et à des plantes sauvages.

La présence de trois feuilles d'if (*Taxus baccata*) dans les dépôts inférieurs et intermédiaires est à relever. En raison de sa toxicité, cette plante ne constitue assurément pas une offrande alimentaire. Une intrusion d'origine naturelle semble de même peu probable, car l'if n'est pas recensé sur les Causses actuellement. Sensible aux hivers rigoureux, il préfère les sols riches et les atmosphères plutôt humides²³.

		Dépôts inférieurs		Dépôts médians			Dépôts inférieurs		Dépôts médians	
		Nombre d'échantillons	2	4	Nombre d'échantillons		2	4	Nombre d'échantillons	2
	Maille des tamis (en mm)	2 / 0,5		2 / 0,5			2 / 0,5		2 / 0,5	
	Volume (en litre)	12,5	38,5	12,5	38,5		12,5	38,5	12,5	38,5
Céréales		19	74	Flore sauvage			19	61		
<i>Triticum aestivum s.l./turgidum/durum</i>	Blé nu	11c	2c	<i>Ajuga</i> sp.	Bugle		1			
	fragment	2c		<i>Achemilla</i> sp.	Alchémille		6		2	
<i>Triticum</i> cf. <i>dicoccum</i>	cf. Amidonnier		2c	<i>Arenaria leptoclados</i>	Sablina grêle				1	
<i>Triticum monococcum</i>	Engrain, base de glume		1c	<i>Arrhenatherum eliatum Bulbosum</i>	Type Avoine bulbeuse				2c	
<i>Triticum</i> sp.	Blé		11c	<i>Atriplex patula/prostrata</i>	Arroche étalée/couchée				1	
	base d'épillet	1c		<i>Bromus</i> sp.	Brome, fragment				1c	
<i>Triticum/Hordeus</i> sp.	Blé/Orge, fragment	3c		<i>Carex</i> sp.	Laïche				1	
<i>Hordeum vulgare</i>	Orge polystique, fragment	1c	1c	<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc				1	
<i>Hordeum vulgare</i>	segment de rachis		24c	<i>Chenopodium hybridum</i>	Chénopode hybride				1	
<i>Cerealia indéterminata</i>	Céréales		7c	<i>Geranium cf. pusillum</i>	Geranium cf. fluet, fruit				1	
<i>Cerealia indéterminata</i>	fragment	1c	26c	<i>Hyoscyamus niger</i>	Jusquiame				1	
				<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé				1	
				<i>Knautia/Centaurea</i> sp.	Knautie/Centauree				1c	
Légumineuses			1	<i>Lamium hybridum</i>	Lamier hybride				1	
Fabaceae	Légumineuse, cotylédon		1c	<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier commun				1	
				Cf. <i>Lotus glaber</i>	cf. Lotier glabre				1	
				<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline				7	
Fruits		8	7	<i>Medicago orbicularis</i>	Luzerne orbiculaire				1	
<i>Quercus</i> sp.	Gland immature	1c		<i>Medicago</i> sp.	Luzerne				1c	
<i>Quercus</i> sp.	fragment	1c		<i>Medicago minima</i>	Petite luzerne				1	
<i>Prunus avium/cerasius/spinosa</i>	Prunelle/Merise/Griotte, fruit	3c		<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale vivace				1	
<i>Prunus avium</i>	Cerise/Merise, noyau		1	<i>Moehringia trinervia</i>	Sablina à trois nervures				1	
<i>Fragaria vesca</i>	Fraise des bois	1	1	<i>Parapholis</i> sp.	Lepture, épillet				4c	
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir		1	<i>Parapholis</i> sp.	segment de rachis				1c	
<i>Sambucus</i> sp.	Sureau	1		<i>Parapholis</i> sp.	nœud				2c+1	
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune,		2	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé				1c	
<i>Rubus fruticosus</i>	fragment	1		<i>Polygonum arviculare</i>	Renouée des oiseaux				1	
<i>Corylus avellana</i>	Noisette, fragment de coquille		1	<i>Rumex crispus</i> type	Type Patience crépue				2c	
<i>Ficus carica</i>	Figue		1	<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale				12	
<i>Fruit indéterminé</i>	Chaire de fruits	+c		<i>Scabiosa colombaria</i>	Scabieuse colomabaire				1	
				<i>Silene conica</i>	Silène conique				1	
				<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire				1	
Autres		8	7	<i>Sueda</i> sp.	Suéda				1	
<i>Taxus baccata</i>	If, feuille	2	1	<i>Trifolium cf. pratense</i>	Trèfle cf. des près				1	
Conifère	aiguille	3		<i>Viola cf. reichenbachiana</i>	Violette cf. des bois			2	1+1c	
Bryophyte	tige	++c	+	<i>Viola cf. reichenbachiana</i>	fragment				1	
<i>Neuroterum quercusbaccarum</i>	Galle lentille	1c		<i>Viola tricolor</i>	Pensée sauvage				1	
<i>Indéterminata</i>	Indéterminées	1	+	Caryophyllaceae	Caryophyllacée				4	
<i>Indéterminata</i>	type Galle	1c		Lamiaceae	Lamiacée				1	
<i>Indéterminata</i>	fragment de tige	+c		Poaceae	Graminée, épillet				1	
<i>Indéterminata</i>	épine		+	Ranunculaceae	Type Renonculacée				1	
<i>Indéterminata</i>	matière amorphe carbonisée	+c	+c	Scrophulariaceae	Scrophulariacée				2	
Nombre total de restes								54	150	

If (*Taxus baccata*)

Exemplaires actuels et issus du dépôt



Fragments de fruits

Prunus spinosa/avium/cerasus

Fig. 16. Décompte des carporestes issus des couches inférieures et médianes de dépôts exprimé en nombre de reste brut et attestation d'if et de fruits. Sauf mention contraire, paléosemences imbibées (C= carbonisé).

23. Rameau *et al.* 1989.

La carbonisation suggère l'origine anthropique des carporestes préservés sous cette forme. Ils se composent essentiellement d'espèces comestibles (céréales, fruits), mais aussi de mousses et de rares espèces sauvages ; la présence de messicoles est par ailleurs surprenante.

L'association des vestiges carpologiques avec les dépôts semble tout-à-fait envisageable, même si elle demeure particulièrement difficile à démontrer en raison des biais taphonomiques sus-mentionnés et de la situation de la zone de dépôt en contrebas d'une paroi, où un apport d'eau de l'extérieur est indéniable.

Faune (S.F.)

Les résultats sont également difficiles à interpréter en ce qui concerne la faune, étudiée par S. Foucras, dont très peu de restes sont issus de niveaux fiables (NR 24). En dépit de la minceur des données à disposition, les dépôts de la partie médiane de la cavité livrent majoritairement des restes de jeunes porcs (1 à 3 ans) (NR 17), de quelques caprinés (NR 5) et lagomorphes (NR 2). Si l'on considère l'ensemble du site, toutes les parties anatomiques de suidés sont conservées (fig. 17). Ces éléments présentent de très rares traces de consommation, dont une épiphyse distale de fémur avec incisions liées à sa désarticulation et une canine inférieure grillée à son extrémité distale provenant du dépôt inférieur. Elles permettent d'évoquer des pratiques de consommation collective, de sacrifice ou encore de dépôt de carcasses entières découpées qu'il demeure difficile de valider au vu de la faiblesse quantitative du corpus. Le porc demeure néanmoins une espèce très commune dans les sanctuaires laténiens, notamment à Ribemont-sur-Ancre, Bennecourt ou Estrée-Saint-Denis²⁴. La faune du Rajal del Gorp permet simplement d'envisager ou de deviner ce type de pratique sans pour autant les confirmer.

Porc	NR	%
tête	15	27,8
tronc	9	16,7
membre ant.	12	22,2
membre post.	13	24,1
pied/main	5	9,3
total	54	100

Fig. 17. Distribution des restes porcins sur l'ensemble du site.

Quantification des modalités et des rythmes de dépôt

La répartition générale du mobilier par séquence chronologique montre bien un pic de fréquence de l'activité entre la fin du III^e s. a.C. et le début du II^e s. p.C. (fig. 18). L'analyse de l'évolution des assemblages des trois catégories de mobilier les mieux représentées (monnaies, fibules et céramiques) montre toutefois des particularités chronologiques. Le sanctuaire présente à La Tène finale un faciès relativement équilibré entre ces trois catégories. Les dépôts de céramiques deviennent surreprésentés durant le I^{er} s. p.C. avec une nette régression des monnaies et des fibules. L'activité du sanctuaire n'est presque plus perceptible durant les deux siècles suivants pour reprendre durant l'Antiquité tardive, principalement sous la forme de dépôt monétaire.

Un essai théorique de quantification de la fréquence des dépôts dans le sanctuaire a ensuite été réalisé en additionnant les NMI des monnaies, fibules et céramiques et en les divisant par le nombre d'années représentées (fig. 18). Cette méthode, qui donne une évaluation du nombre de gestes par année en excluant les dépôts combinés, se justifie pour un site où le prélèvement d'une partie du mobilier reste peu probable. Elle permet de restituer approximativement un dépôt toutes les trois semaines durant le pic d'activité du sanctuaire entre La Tène finale et au I^{er} s. p.C... Cette donnée relativise l'importance de la fréquence des dépôts, qui serait encore moindre si le rite incluait le dépôt simultané de plusieurs objets. Si le rythme d'une cérémonie par année est retenu, une vingtaine de gestes par année peuvent être restitués et correspondre, en extrapolant ce chiffre, à un

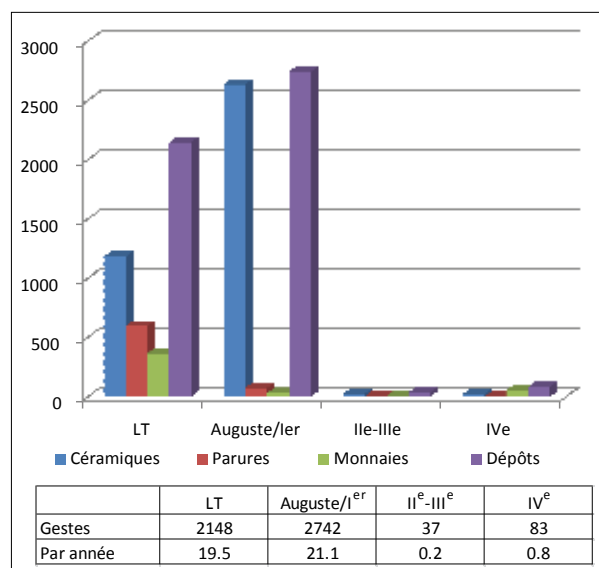


Fig. 18. Évolution des assemblages et fréquence des dépôts.

24. Méniel 1991.

nombre équivalent de personnes ou de groupe de personnes, de familles par année. Des dépôts moins fréquents, mais plus abondants sont toutefois également envisageables.

INTERPRÉTATION DES PRATIQUES ET DU LIEU DE CULTE

La question de la symbolique et de la signification des pratiques mises en évidence peut ensuite être abordée. Le contexte général de la grotte, un milieu humide et dans l'obscurité, fournit déjà des pistes interprétatives²⁵. La présence d'eau suintant des parois et générant des formations géologiques peut être une composante importante de ces cultes. À l'inverse d'autres lieux de culte comme les sites de Mounios ou de l'Ourtiguët²⁶, il demeure difficile de proposer cette interprétation pour la grotte-sanctuaire du Rajal del Gorp. Les deux formations géologiques remarquables du site, à savoir le dôme de calcite et le drapé, situés à l'entrée et au fond de la grotte, reçoivent, dans le premier cas, très peu de dépôt, tandis que la configuration du terrain – continuation du réseau karstique à cet endroit – empêche la documentation d'éventuelles pratiques à l'aplomb du drapé de calcite. La principale zone de dépôt est certes en contrebas d'un ressaut de la paroi d'où provient de l'eau, mais cet endroit constitue la manifestation géologique la moins attractive du site en comparaison avec les deux autres, nettement plus impressionnantes.

L'ambiance souterraine du lieu de culte permet également d'évoquer une ou plusieurs divinités chtoniennes auxquelles seraient dédiés les cultes. Si l'on se réfère à la littérature gréco-romaine, les grottes sont considérées comme les portes de l'Autre Monde, des espaces de divination ou d'initiation. Elles peuvent également constituer l'arrière-fond d'événements mythologiques ou la résidence de divinités, fréquemment associées au monde des morts comme Dis Pater, Apollon, Perséphone ou encore Hécate.

La présence d'if dans les dépôts pourrait, avec toutes les précautions d'usage, renvoyer à la même symbolique et permettre de renforcer l'hypothèse de pratiques de divination au sein des grottes-sanctuaires²⁷. Des bâtons d'if sont en effet utilisés dans ce cadre par les druides selon diverses sources de la littérature celtique insulaire²⁸. Sa toxicité, due à la taxine, un mélange d'alcaloïdes, était connue des Celtes, qui, selon Pline l'Ancien²⁹, enduisaient pointes de flèches et de lances de ce poison. Le recours à une boisson composée d'if est de plus mentionné par César lors du suicide du chef gaulois Catuvolcus³⁰. Ces utilisations létales ont pu être maîtrisées dans le cadre religieux pour servir à une intoxication sacrée, permettant de se rapprocher du divin, comme pourrait le suggérer le recours systématique au bois d'if pour la confection de seau dans les domaines religieux et funéraire. Dans ce cadre, les boissons ont pu volontairement être mises à macérer dans ces récipients afin de gagner en toxicité³¹. Ces seaux en if sont particulièrement bien représentés dans le Sud-Ouest, notamment dans les contextes de puits à offrandes³², où les symboliques liées à l'eau et à la terre sont fréquemment évoquées.

Dans les dépôts du Rajal del Gorp, les feuilles d'if sont présentes dans les mêmes assemblages que les céréales carbonisées et leur cortège de messicoles. Une configuration qui permet d'évoquer les cultes à mystères d'Eleusis, où les prêtresses couronnées d'if consommaient des mélanges de céréales dont la composition devait comporter des blés contaminés par l'ergot du seigle, un puissant hallucinogène³³. Le sacrifice d'un porc à Déméter lors de ces cérémonies, également envisageable au Rajal del Gorp, complète l'argumentaire en faveur de cultes liés à la fertilité du sol.

Si la fugacité des vestiges empêche de valider ces pistes interprétatives, la dimension chtonienne des rites pratiqués dans la grotte-sanctuaire du Rajal del Gorp nous semble plus marquée que la symbolique liée à l'eau. Ces deux composantes ne s'opposent pas pour autant et constituent des aspects complémentaires de la symbolique liée aux pratiques culturelles recensées. Les dépôts peuvent en effet être perçus comme de simples offrandes à des fins propitiatoires ou apotropaiques, qui seraient compatibles tant avec le domaine souterrain qu'avec le milieu humide que représente ce lieu de culte. Déjà

25. Voir Vidal *et al.* 2000 ; Gruat & Izac-Imbert 2007a ; Gruat & Izac-Imbert 2007b.

26. Voir l'article de Gruat & Demierre, dans ce volume, p. 669-696.

27. Gruat & Izac-Imbert 2007a, 884.

28. Guyonvar'ch & Le Roux 1986, 147.

29. Pline, *Nat.*, 16.20.

30. Guyonvar'ch & Le Roux 1986, 147.

31. Beck 2009, 480-482.

32. Poux 2004, 345.

33. Wasson *et al.* 1978.

évoqué par L. Izac-Imbert et P. Gruat³⁴, l'acquiescement de vœu, attesté par une boîte à sceau, objet fréquemment mis en relation avec la pratique du *votum* dans les sanctuaires romains³⁵, est aussi envisageable pour l'époque gauloise et appelle les mêmes conclusions.

SYNTHÈSE ET INTERPRÉTATIONS GÉNÉRALES DU PHÉNOMÈNE DES GROTTES-SANCTUAIRES

La comparaison du Rajal del Gorp avec les sanctuaires à enclos laténiens plus "classiques" montre à la fois des similitudes sur le plan des pratiques individuelles, ou caractérisées comme telles, comme les dépôts de parures et de monnaies et, au contraire, une sous-représentation des pratiques collectives (fig. 19).

Le caractère individuel des dépôts dans les ensembles de grottes-sanctuaires est souligné par les offrandes alimentaires ou organiques, représentées par les céramiques. Ce type de pratique est rarement mis en évidence dans les corpus de sanctuaire à enclos à l'exception peut-être du sanctuaire de Mirebeau³⁶. Tel n'est pas le cas des dépôts de monnaies et de parures qui sont tout à fait communs dans les lieux de culte structurés, tout particulièrement à la fin du II^e et au I^{er} s. a.C.³⁷. Les sanctuaires à enclos de cette période livrent également des reliefs de banquet (faune, amphore) associés à des ustensiles de cuisine ainsi que de l'armement, autant d'éléments absents des cavités rutènes et caractéristiques de pratiques de valorisation de l'élite.

Au vu de ces données, les grottes-sanctuaires rutènes constituent des lieux dédiés avant tout à des pratiques individuelles qui peuvent néanmoins avoir lieu dans le cadre de cérémonies ponctuelles collectives, mais qui semblent loin des grandes manifestations religieuses comportant également des implications politiques. Cette configuration peut à la fois relever du statut social des acteurs du culte (petites communautés agro-pastorales ?) que de sa codification qui n'impliquerait pas de pratiques collectives ou encore de la fonction du lieu de culte ou de la divinité honorée dans la sphère religieuse.

En synthèse, les grottes-sanctuaires présentent une homogénéité de pratiques qui sont principalement caractérisées par des manifestations individuelles répondant aux besoins religieux de petites communautés, vraisemblablement pour des aspects variés liés à la gestion des choses du quotidien. Une même divinité peut être honorée par chaque communauté de cette fraction du peuple rutène, mais il peut également s'agir d'un réseau de divinités répondant chacune à des besoins particuliers, à une fonction particulière, mais dont le culte se déroulerait de manière similaire.

Acteurs	Type de pratique	Grottes-sanctuaires	Sanctuaires (enclos)
Individus	Dépôts de parures	■	■
	Dépôts de monnaies	■	■
	Dépôts de céramiques (organiques)	■	□
Collectivité	Consommation (boisson)	■	■
	Consommation (nourriture)	■	■
	Dépôt d'armes	■	■

Fréquent
 Rare
 Absent

Fig. 19. Comparaison entre les grottes-sanctuaires rutènes et les sanctuaires à enclos laténiens.

34. Izac-Imbert & Gruat 2007a, 884
 35. Van Andringa 2002, 118-123 ; Derks 1998, 228.
 36. Barral & Joly 2011, 550 ; 553.
 37. Bataille 2008.

Références bibliographiques

- Arcelin, P. et P. Gruat (2003) : "La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur)", in : Arcelin & Brunaux, éd. 2003, 169-241.
- Arcelin, P. et J.-L. Brunaux, éd. (2003) : *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer*, Gallia, 60, Paris.
- Barral, P., B. A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel, M.-J. Roulière-Lambert, éd. (2007) : *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, II, ALUB 826, Besançon.
- Barral, P. et S. Fichtl, éd. (2012) : *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne*, Actes de la table ronde tenue à Bibracte, Glux-en-Glenne, 15-17 octobre 2007, Bibracte 22, Glux-en-Glenne.
- Barral, P. et M. Joly (2011) : "Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze", in : Reddé *et al.*, éd. 2011, II, 553-556.
- Bataille, G. (2008) : *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*, Art, archéologie et Patrimoine 2, Dijon.
- Beck, N. (2009) : *Goddesses in Celtic Religion Cult and Mythology: A Comparative Study of Ancient Ireland, Britain and Gaul*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon II-University College of Dublin.
- Brunaux, J.-L. (1991) : *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Actes du colloque de Saint-Riquier, 8-11 novembre 1990, Dossiers de protohistoire 3, Paris.
- Curdy, P., P. Jud et G. Kaenel (2012) : "Chronologie de la fin de La Tène en Suisse occidentale, à partir des fibules issues de contextes funéraires", in : Barral & Fichtl, éd. 2012, 49-64.
- Demierre, M. et J. Jenny (2008) : *La grotte sanctuaire du Rajal del Gorp (Millau, Aveyron)*, rapport de la campagne de fouille 2008 et reprise du mobilier des fouilles anciennes, Fribourg.
- Derks, T. (1998) : *Gods, Temples and Ritual Practices. The Transformation of Religious Ideas and Values in Roman Gaul*, Amsterdam.
- Feugère, M. (1985) : *Les fibules en Gaule méridionale*, RAN Suppl. 12, Montpellier.
- Feugère, M. et M. Py (2011) : *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Montagnac.
- Gangloff, N., L. Izac-Imbert et D. Rigal (2007) : "Trois sites à enclos fossoyés de la fin de l'âge du Fer : le Bois de Doure (Montalzat), Larsou (Réalville) et Al Claus (Varen, Tarn-et-Garonne). Première étude comparative dans leur contexte régional", in : Vaginay & Izac-Imbert 2007, 345-384.
- Garcia, D. et F. Verdin, éd. (2002) : *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoire des agglomérations d'Europe occidentale*, Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000, Paris.
- Garnier, N. (2008) : "Analyse du contenu organique de cinq céramiques, Rajal del Gorp (Millau, 48)", in : Demierre & Jenny 2008, 50-61.
- Gebhard, R. (1989) : *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*, Die Ausgrabungen in Manching 11, Munich.
- Girard, B. (2010) : *Le mobilier métallique de l'âge du Fer en Provence (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Contribution à l'étude des Celtes de France méditerranéenne, I-III, thèse de doctorat, Université de Bourgogne-Université de Provence.
- Gruat, P. et L. Izac-Imbert (2002) : "Le territoire des Rutènes : fonctionnement et dynamiques territoriales aux deux derniers siècles avant notre ère", in : Garcia & Verdin, éd. 2002, 66-87.
- (2006) : "Approche du fonctionnement du territoire des Rutènes au cours des deux derniers siècles avant notre ère", *Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 19, 73-110.
- (2007a) : "Religiosité et territorialité chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer", in : Barral *et al.*, éd. 2007, 871-891.
- (2007b) : "Approche des pratiques religieuses chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer", *Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 20, 66-96.
- (2011) : "Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer", in : Gruat *et al.*, éd. 2011, 123-178.
- Gruat, P. et M. Vidal, éd. (1987) : *Dix ans d'archéologie en Aveyron*, catalogue d'exposition, Guide d'archéologie du Musée de Montrozier 3, Montrozier.
- Gruat, P., J.-M. Pailler et D. Schaad, éd. (2011) : *Les Rutènes, Du peuple à la cité*, Colloque de Rodez et de Millau, 15-17 novembre 2007, Aquitania Suppl. 25, Bordeaux.
- Guyonvar'ch, C.-J. et F. Le Roux (1986) : *Les Druides*, De mémoire d'homme : l'histoire, Rennes.
- Luginbühl, T., C. Cramatte et J. Hoznour, éd. (2013) : *Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron. Découvertes anciennes et fouilles récentes. Essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois*, Cahiers d'archéologie romande 139, Lausanne.
- Marchand, G, M. Py et M. Schwaller (2000) : *Aspects de l'âge du fer dans le sud du Massif central*, Actes du XXI^e colloque de l'AFEAF, Conques-Montrozier, mai 1997, MAM 6, Lattes.
- Méniel, P. (1991) : "Les animaux dans les sanctuaires gaulois du nord de la France", in : Brunaux 1991, 257-267.
- Nouvel, P. (2013) : "L'utilisation de la monnaie dans les sanctuaires gallo-romains", in : Luginbühl *et al.*, éd. 2013, 362-381.
- Perrier, X. (1999) : "Une monnaie d'Attalos, prince rutène du Sud-Rouergue", *Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 13, 57-62.
- Poux, M. (2004) : *L'âge du Vin, Rites de boissons, festins et libation en Gaule indépendante*, Protohistoire européenne 8, Montagnac.
- Poux, M. et M. Demierre, éd. (à paraître) : *Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne), Le sanctuaire : vestiges et rituels*, Gallia Suppl., Paris.
- Py, M., éd. (1993) : *Dicocer 1, Dictionnaire des céramiques antiques (VI^e s. av. n. è.- VI^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes.

- Rameau, J.-C., D. Mansion et G. Dumé (1989) : *Flore forestière française, guide illustré*, I, *plaines et collines*, Dijon-Quetigny.
- Reddé, M., P. Barral, F. Favory, J.-P. Guillaumet, M. Joly, J.-Y. Marc, P. Nouvel, L. Nuniger et C. Petit, éd. (2011) : *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, I-II, Bibracte 21, Glux-en-Glenne.
- Schaad, D. éd. (2007) : *La Graufesenque (Millau, Aveyron). Condatomagos, une agglomération de confluent en territoire rutène. II^e s. a.C.-III^e s. p.C.*, Aquitania Études d'archéologie urbaine 1, Bordeaux.
- Vaginay, M. et L. Izac-Imbert (2004) : *Les âges du fer dans le Sud-Ouest de la France, XXVIII^e colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*, Aquitania Suppl. 14 (1), Bordeaux.
- Van Andringa, W. (2002) : *La Religion en Gaule romaine : piété et politique (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris.
- Vidal, M. et A. Vernhet (1987) : "Grotte sanctuaire du Rajal del Gorp (Millau, Aveyron)", in : *Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées*, catalogue d'exposition, Musée Saint-Raymond, Toulouse, 125-129.
- (1995) : "Les grottes sanctuaires du département de l'Aveyron", in : Gruat & Vidal, éd. 1987, 198-199.
- Vidal, M., A. Vernhet et A. Pujol (2000) : "Les grottes sanctuaires. À propos des exemples aveyronnais, première approche d'une étude comparative étendue au sud de la France et à la péninsule ibérique", in : Marchand *et al.* 2000, 65-82.
- Zepezauer, M. A. (1993) : *Mittel- und spätlatènezeitliche Perlen*, Marburger Studien zur Vor- und Frühgeschichte 15, Marbourg.
- Wasson, R. G., A. Hofmann et C. A. P. Ruck (1978) : *The Road to Eleusis Unveiling the Secret of the Mysteries*, Ethno-Mycological Studies 4, New York.